

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA VALLÉE DE L'ARIÈGE
HAUTE-GARONNE**

N° 94 /2016

OBJET : Service de Médecine Préventive du Centre de Gestion de la Haute-Garonne - Révision des tarifs au 1^{er} janvier 2017 - Mission optionnelle – Communauté de Communes de la Vallée de l'Ariège

L'an deux mille seize et le 04 octobre à 20h30

Le Conseil de la Communauté de Communes, de la Vallée de l'Ariège dûment convoqué en date du 25 septembre 2016, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ariège, sous la présidence de Monsieur BAURENS Serge.

PRESENTS : M. PACHER René, M. PEREZ Alain, Mme TEISSIER Joëlle, M. ONEDA Daniel, M. MAGGIOLO Serge, Mme BARRE Nadine, M. AZEMA René, Mme TENSA Danielle, M. CHENIN Jean, Mme HENDRICK Pierrette, M. REMY Jean-Louis, Mme COURBIERES Monique, M. VINCINI Sébastien, M. LACAMPAGNE Patrick, M. RELUN André, M. MESPLIE Hubert, M. GRANGE Régis, M.ZDAN Michel, M. LORRAIN Jean Luc, M. RIVELLA Alain, Mme FIGUEROA Anne, M. VESELY Guy, M. GODEFROY Julien, M. CAZAJUS Joël, M. VANDEN BIL Marc, M. CAILLAT Pierre Yves, M. PASQUET Wilfrid, M. COUZIER Jean Jacques, M. BAURENS Serge, M. MONIER Catherine, M. DIDIER Claude, Mme WATREMETZ Marie Anne, M. BLANC Jean-Claude, M. BONCOURRE Thierry.

POUVOIRS : Mme BOUTILLIER Sylvie à Mme BARRE Nadine

ABSENTS EXCUSES : M. SIRABELLA Roger, Mme CLAMAGIRAND Marie, M. DELCASSE Jean, Mme ARRAZILS Marie Christine, M. POURRINET Jacques,

ABSENTS NON EXCUSES : M. ADER Jean Jacques, M. GILABERT Nicolas

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Monsieur CHENIN Jean été nommé secrétaire de séance

Le Président rappelle aux membres de l'assemblée que le CDG31 a mis en place un ensemble de missions optionnelles qui font l'objet de tarifications spécifiques fixées par délibération du Conseil d'Administration.

A ce titre, le Président précise que l'activité du Pôle Santé et Protection Sociale est organisée autour de deux services majeurs proposés aux structures publiques territoriales employeur, à savoir :

- Médecine préventive ;
- Prévention et conditions de travail.

Le Président rappelle que les tarifications en vigueur, applicables aux employeurs adhérents à ces services, ont été fixées selon les délibérations du Conseil d'Administration en date :

- du 16 Octobre 2013 pour la médecine préventive ;
- du 26 juin 2004 pour les principales missions de la prévention.

Il relève que l'ancienneté ou la nécessaire mise à jour des tarifs conduit à envisager une nouvelle grille tarifaire applicable à compter du 1er janvier 2017.

Ces nouveaux tarifs se déclineront comme suit.

Médecine Préventive :

Les tarifs sont adaptés en fonction de l'affiliation ou pas de la structure au CDG31. Catégories d'adhérent	Tarifs fixés par délibération n°2013-27 du 16 octobre 2013 (pour mémoire)	Tarifs applicables au 1er janvier 2017
Structure publique territoriale affiliée	60€/agent/an	67€/agent/an
Structure publique territoriale non affiliée	75€/agent/an	84€/agent/an

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres :

- d'adopter les évolutions tarifaires présentées en Médecine Préventive comme indiqué précédemment, pour une application au 1er Janvier 2017 ;
- d'annuler les délibérations précédentes ayant trait à ces tarifs
- d'informer les structures publiques territoriales adhérentes de ces modifications de manière à leur permettre une résiliation de leur adhésion ;
- de prendre en compte l'ensemble de ces dispositions et tarifs comme indiqués au tableau récapitulatif joint, dans le cadre de la préparation budgétaire 2017 ;
- de donner mandat au Président pour la signature et la réalisation de toute opération en rapport.

Fait et délibéré à la salle du Conseil Communautaire du siège de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ariège, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président,
Serge BAURENS